



Avec l'aimable autorisation de la revue du [SNA](#) - Abonnez-vous à l'[Abeille de France](#)

### ***Le piégeage des essaims : quelques procédés pour récupérer les essaims volages***



#### ***Le piégeage des essaims à la portée de tous***

Chaque année, il se perd un très grand nombre d'essaims, soit parce que l'apiculteur possédant un rucher éloigné de son domicile ne peut exercer une surveillance suffisante, soit parce qu'il se désintéresse de la question, sans compter les essaims s'évadant de colonies sauvages. La valeur de ces essaims, perdus pour tout le monde, représente un capital considérable et une perte pour l'économie du pays. Ce sont ces essaims que je vous offre de recueillir par la méthode des ruchettes pièges, établie d'après les données de plusieurs piégeurs expérimentés, données qui sont le fruit de l'expérience en la matière, de praticiens désintéressés, œuvrant pour le seul bien de tous les amis des abeilles, ainsi que pour une grande part de ma propre expérience.

Beaucoup trop de gens s'imaginent encore que le piégeage n'est pas à la portée de tout le monde ; certains autres croient qu'il faut un certain pouvoir, un don presque. Il y en a beaucoup certes, qui auraient voulu pratiquer le piégeage, mais ils ne savaient trop comment s'y prendre.

Cette étude simple mais suffisamment complète permettra à toute personne, ayant quelques connaissances sur les mœurs des abeilles et qui la suivra scrupuleusement de tout son long, d'avoir des résultats surprenants comme en ont eu tant d'autres piégeurs jusqu'à ce jour.

J'espère que tous ceux qui sont intéressés, sauront utiliser le piégeage pour leur profit et qu'ils le propageront afin qu'il soit connu de tous.

### *I - Catégorie de pièges*

Ruchettes de 4 à 6 cadres usagées : se servir de ruchettes ayant déjà contenu des abeilles, donc bien propolisées, qui sont en parfaite condition pour servir de pièges.

1 - Corps " standard " 10 cadres usagés : de préférence se servir de corps ayant servi de ruches, aux parois et angles très propolisées, ayant servi au moins une saison. Ce sont souvent de gros essaims qui s'enruchent dans les pièges les plus grands.

2 - Ruchettes 4 à 6 cadres neuves : pour les ruchettes neuves, veillez à ce que le bois n'ait pas une mauvaise odeur. On frottera les parois, le fond et le dessous du couvre-cadres avec une boule de propolis. On vaporisera à plusieurs reprises avec de l'eau miellée ou mieux avec " l'eau de cire " (voir n° 7).

3 - Ces opérations peuvent servir pour faire disparaître les odeurs dues au bois : dans ce cas, frottez la ruchette avec de la propolis jusqu'à ce que l'odeur de cette dernière soit plus forte que celle du bois.



### *II - Produits naturels attractifs de la ruche*

Ces produits sont donnés par ordre d'importance, dans la préparation des pièges.

4 - Rayons de cire noire : pour les apiculteurs ayant déjà des ruches à cadres, repérez à l'automne un certain nombre de cadres de cire noire, bien construits de cellules d'ouvrières. Disposez ces cadres dans le corps de ruches habitées ou dans les hausses.

5 - Miel : les abeilles décèlent de très loin sa moindre émanation. Grâce à l'acuité extrême de l'odorat des abeilles, plusieurs pièges sont ainsi repérés ou visités au moyen du seul attrait du

miel. On l'emploie, généralement, sous forme d'eau miellée en vaporisation dans les pièges. Un cadre contenant un reste de miel peut convenir également.

6 - Propolis : la propolis, par son odeur pénétrante, joue aussi son rôle dans l'amorçage d'un piège et, à ce titre, fait partie des produits attractifs. La récupérer en raclant l'intérieur des ruches et les montants des cadres fortement propolisés. Assembler en une boule les débris, en les chauffant. Cette dernière, en refroidissant devient dure et cassante. On s'en servira avantageusement, pour frotter l'intérieur des pièges.

7 - Eau de cire : broyer des rayons noirs, contenant du pollen, les faire bouillir dans un faible volume d'eau, pendant quelques minutes. Laisser refroidir et filtrer. Le liquide, noirâtre obtenu, additionné d'un faible pourcentage de miel, constitue un produit attractif de première classe, supérieur à l'eau miellée.

8 - Cire, miel et propolis, chaque substance dégage une odeur spécifique propre, mais ces trois matières en se coordonnant, forment dans un piège, le climat complet et odorant d'une ruche, qui peut suffire à l'amorçage des pièges.



### **III - Plantes odoriférantes et produits attire-essaims du commerce**

Certaines plantes, par leur parfum pénétrant, attirent plus particulièrement les abeilles et, d'expérience universelle, celles-ci recherchent toujours les plantes se rangeant dans la classification dite "citronnelle", nom donné vulgairement à plusieurs plantes dont les feuilles exhale quand on les froisse, répandant une odeur de citron.

9 - La mélisse : la plante froissée répand une odeur très appréciée des abeilles ; elle est analogue à celle du citron. On distille, avec de l'eau, la mélisse après l'avoir divisée, concassée, pour mieux diffuser l'essence.

10 - Verveine, citronnelle : des feuilles émettant une odeur de citron, on en extrait un parfum pour la liquoristerie et l'apiculture. Les essences de verveine s'obtiennent par distillation.

11 - Le mélinet : le procédé de distillation, utilisé pour la tige et les feuilles, est moins applicable pour les fleurs. L'extraction du parfum contenu dans les corolles des fleurs, s'effectue par enfleurage.

12 - Le citronnier : puisque l'odeur agréable du citron attire puissamment les abeilles, pourquoi dès lors ne pas l'extraire du fruit oblong du limonier ? Il ne faut pas confondre cette essence pénétrante renfermée dans les nombreuses glandes de l'écorce ou zeste, avec le suc acide contenu dans les loges du fruit. L'extraction des essences de citron se fait par expression.

13 - L'anis : il a été prouvé que l'huile d'anis dont le parfum est très fort, attire également les essaims. Le fruit a une odeur fortement aromatique, très agréable, chaude et piquante. La graine ou fruit, soigneusement concassée, donne par macération dans l'alcool, un excellent produit attire-essaim.

14 - Certains piègeurs utilisent encore ces plantes odoriférantes séchées. Ils frottent, avec les tiges et les feuilles, l'intérieur des pièges qui acquièrent l'odeur spécifique de la plante. On peut aussi mettre directement les tiges et feuilles broyées dans les pièges comme attire-essaims en complément des produits de la ruche. Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

15 - Depuis quelques années, particulièrement favorisées par une recherche intensive d'abeilles, de nombreuses maisons ont lancé sur le marché divers produits attire-essaims. Sous la forme d'alcoolés à évaporation plus ou moins lente, suivant le degré de concentration du dissolvant, ou bien en pommade à consistance molle, tous ces produits de composition bien étudiée ont, d'expérience universelle, fait leurs preuves et se sont avérés parfaitement efficaces.

16 - Alcoolés : les attire-essaims ayant pour base l'alcool tenant en dissolution les globules d'essence aromatique que fournit la distillation, l'enfleurage, l'expression ou la macération des plantes odoriférantes se rangent dans la catégorie des alcoolés.

C'est ainsi que l'essence de citron, quel que soit son procédé d'extraction est le parfum particulièrement employé par l'industrie apicole. Cette essence détient une odeur agréable, liquide, incolore, parfois légèrement jaunâtre. Bien qu'elle soit très stable, elle s'altère sous l'influence de la lumière, se volatilise sous l'action de la chaleur. Peu soluble dans l'eau, elle se dissout entièrement dans l'alcool.

Cet attire-essaims est de bonne conservation à la condition de le garder dans des flacons bien bouchés pour le soustraire à l'action de l'air, éviter l'action de la lumière. L'évaporation lente et continue s'obtient en introduisant dans l'ampoule fixée verticalement au milieu du piège, un fil de coton ou un mince rouleau de papier buvard, dépassant d'un centimètre l'étroit orifice de l'ampoule.

17 - Pommades : la seconde catégorie d'attire-essaims est présentée sous forme de pommade à consistance molle, composée par une préparation de base, à savoir la vieille cire et la propolis. L'emploi de certains corps gras qui permet au produit de conserver sa consistance molle, présente de nombreux inconvénients. Il est incorporé par petites portions, l'essence de citron. Le mélange ainsi obtenu, dosé convenablement, donne un produit merveilleux pour attirer et enchaîner les essaims.

#### ***IV - Emplacement des pièges***

18 - Dans le rucher : la ruche étant la source des essaims, il est tout indiqué de placer des pièges aux alentours immédiats des ruches. La pratique montre que peu d'essaims s'enruchent aussi facilement.

19 - Alentours de ruchers ou colonies sauvages : cette zone est minutieusement prospectée à l'approche de la période d'essaimage ; elle est donc des plus recommandable pour la pose des pièges. S'abstenir de piéger trop près : de 500 à 800 mètres de ceux-ci.

20 - Emplacements empiriques : dans la nature, certains endroits reçoivent annuellement la visite d'essaims voyageurs. Lorsqu'un lieu a reçu la visite d'un essaim, d'autres vont s'y poser. Le piégeur utilisera ces endroits favorisés, avec grand succès.

21 - Passages : certains endroits sont aussi très fréquentés par le passage d'essaims comme pour les oiseaux migrateurs. Si au hasard des circonstances, l'on a pu repérer un lieu de passage, l'utiliser pour le piégeage.

22 - Anciens pièges : il va sans dire que l'emplacement des pièges où l'on a capturé des essaims l'année précédente ne doit jamais être abandonné car tous les ans des essaims y viendront. De même, remplacer de suite par un piège vide, un piège venant d'être occupé. L'expérience a démontré que dans de bonnes conditions, certains emplacements fournissent chaque année jusqu'à 6 essaims successifs et plus, en renouvelant les pièges dès qu'ils étaient occupés.

23 - Endroits abrités : les coins à l'abri des vents dominants conviennent le mieux aux abeilles. Celles-ci, en effet, peuvent prendre sans peine leur essor, s'orienter sans difficultés, partir et rentrer facilement. Les emplacements exposés aux vents froids sont à proscrire.

24 - Lieux tranquilles : les abeilles par elles-mêmes ne sont point agressives et aiment travailler dans une parfaite quiétude loin de tout bruit et de toute incursion étrangère. Pour cette raison, les endroits tranquilles loin de tout tumulte conviennent le mieux à l'installation des pièges. Eviter donc la proximité de routes, voies ferrées, usines, etc...

25 - Proximité de points d'eau : l'eau de bonne qualité, limpide et courante si possible, joue un grand rôle dans la prospection d'un terrain en vue du piégeage. Certains piégeurs ont remarqué qu'il existe toujours des nappes d'eau souterraines à proximité immédiate des endroits où se posent les essaims.

26 - Proximité de la flore mellifère : en quête de leur précieuse pâture, les abeilles doivent parcourir de longs et fatigants voyages pour chercher et ramener pollen et nectar, puisés dans les fleurs. Aux prises avec tant de difficultés, lors de l'essaimage, elles se rapprochent instinctivement du lieu de leur travail.

27 - Voici les facteurs qu'il fallait connaître pour arriver à trouver des emplacements convenant bien à la pose des pièges. Si le piégeur tend ses pièges en petit nombre, près de son habitation, peu importe qu'ils soient visibles ou non de tout le monde. Mais lorsque celui-ci pose tous les ans, plusieurs dizaines de pièges, il est amené à les poser loin de chez lui, dans les lieux éloignés de la présence humaine. Donc, il agira prudemment, en disposant ses pièges de manière qu'ils ne soient pas à la vue du premier venu, mais largement cachés dans les branchages. On évitera la proximité de lieux fréquentés, route principalement.

Bien qu'il soit regrettable d'en parler à notre époque, il existe beaucoup trop de gens mal intentionnés qui viennent cueillir le fruit du travail des autres. Les pièges, par leur faible volume et leur légèreté sont facilement enlevés par le maraudeur qui veille d'un œil attentif que ceux-ci se peuplent.

28 - Il est d'ailleurs aisé de comprendre qu'un emplacement ne peut parfois réunir toutes les conditions énumérées. Le piégeur en retiendra un maximum. Après une saison de pratique, il conservera pour la saison suivante, les emplacements lui ayant fourni des essaims et délaissera

les autres. La saison prochaine, il sélectionnera de même de nouveaux emplacements pour arriver à n'avoir que des emplacements " productifs " .

29 - Si le piégeur est amené à poser des pièges sur des lieux ne lui appartenant pas, il demandera toujours l'autorisation au propriétaire, qui en général, en lui cédant un pot de miel, acceptera volontiers, lorsque ce terrain est boisé ou inexploité.

Il se préservera de beaucoup d'ennuis en ne posant aucun piège près des ruchers d'autres apiculteurs. C'est un minimum de correction et d'honnêteté.

#### ***V - Points importants à observer lors de la pose d'un piège***

30 - Hauteur : de préférence, ils ne doivent pas être fixés trop haut, pour pouvoir les inspecter d'à terre. Lorsqu'on les fixe dans les haies, les arbustes touffus, isolés, on les placera entre un et trois mètres, hauteur à laquelle se fixent normalement les essaims naturels. Toutefois, lorsqu'on peut y accéder plus facilement, on peut toujours les fixer plus haut à condition que l'emplacement respecte toutes les directives.

31 - Fixité : éviter tout support qui n'est pas stable, les arbustes qui remuent au moindre vent, la cime des arbres. S'assurer par avance que le piège est solidaire de son support et que ce dernier supportera - le cas échéant - le poids de l'essaim et des futures fondations, miel et couvain, si le piège reçoit des visites à assez longs intervalles. Il arrive qu'un piège, alourdi par ses occupantes improvisées, fait plier son support. Ce piège peut rester dans une position empêchant les abeilles de construire suivant les amorces. Celui-ci peut arriver à tomber à terre ; alors, souvent les abeilles déroutées, quittent leur habitation.



32 - Ombragé : disposer les pièges dans des endroits ombragés mais où filtre largement la lumière solaire. Préférer les haies claires, buissons, clairières, lisières de bois bien orientées où l'ombre et le soleil jouent ensemble. Eviter les lieux où règne une ombre froide et humide.

33 - Dégagé : veiller à ce que les abeilles puissent accéder facilement au piège. Le devant du piège doit être libre sur le champ d'envol des abeilles. Ne pas y laisser la végétation à cette époque où elle est très active. Eviter les clairières entourées de grands arbres et le fond des bois.

34 - Orientation : diriger l'entrée du piège, toutes les fois qu'il sera possible, vers l'est. Lorsqu'il est le long d'une lisière, dans une clairière, une haie, la diriger vers la partie la plus libre. Eviter cependant les directions d'où les rayons solaires ne viennent pas mais d'où viennent généralement les intempéries (plein vent).

35 - Incliner le piège légèrement vers l'avant pour faciliter l'écoulement de l'eau, du toit et de celle qui risque de s'introduire dans le piège par l'entrée.

36 - Accessibilité aux alentours des pièges : les placer à proximité de chemins, tout en n'étant pas visibles des passants. Eviter de les placer dans les buissons épineux, d'avoir à traverser fossés, talus, haies, marécages ... pour y accéder, car lorsqu'ils seront habités, leur enlèvement serait rendu difficile (voir n°49). Dans le même ordre d'idée, éviter de les placer trop haut car, pour les descendre, on se heurtera à de graves ennuis.

## ***VI - Préparation des pièges***

37 - Préparation matérielle : les pièges, qu'ils soient constitués soit par un corps 10 cadres, soit par une ruchette de quelques cadres, comportent tous les éléments d'une ruche ordinaire. Le plateau, fixe, maintient le corps formé par l'assemblage de planches jointes avec une grande précision, empêchant de laisser passer l'eau, le froid et l'humidité, nuisibles aux pièges. On emploie généralement des planches de faible épaisseur. Une légère ouverture pratiquée sur la face antérieure constituera l'entrée qui ne devra pas ouvrir plus de 10 mm d'espacement ; cela évitera de laisser s'introduire les mulots ainsi qu'un certain nombre d'autres parasites qui, comme on le sait, font des ravages dans les pièges. L'entrée pourra être munie d'une fermeture à glissière qu'il suffira de poser pour l'obstruer, lors du transport des pièges habités. La planche de vol sera constituée par le plateau débordant de 2 à 3 cm où pourront se poser les repéreuses avant l'inspection intérieure. Le couvre-cadres peut être remplacé par de l'isorel, du contreplaqué, très légers. Plus avantageusement, on utilise le carton fort d'emballage qui ne sert qu'une saison. Les cadres de type normal sont maintenus par le bas au moyen de crampons fixés dans les intervalles des cadres. Cette disposition évitera durant le transport l'engluement et l'écrasement de la reine et d'une grande partie des abeilles.

Quant à la couverture des pièges, on utilisera : la tôle d'aluminium, légère, le carton bitumé peu recommandé, ou des feuilles de plastique assez épaisses, des plus recommandables pour les pièges.

38 - Amorçage des pièges : pour les pièges ayant contenu des abeilles, disposer au centre deux cadres de vieille cire noire en laissant entre eux l'intervalle d'un cadre. Remplir le vide par des cadres amorcés de vieux rayons de cire gaufrée ou vides. Les cadres neufs seront frottés à la propolis. Badigeonner les parois intérieures d'eau miellée, les enduire de produit attire-essaims en pommade, complément des produits naturels qui n'est pas indispensable pour le piégeage. Ceci fait, le piège refermé est prêt pour être emporté vers l'emplacement choisi. Pour les pièges neufs, agir comme pour les pièges usagés, mais en plus, enduire l'intérieur de propolis, jusqu'à ce qu'ils en soient bien imprégnés.

## ***VII - Epoque de l'essaimage et de la pose des pièges***

39 - Début de l'essaimage : il est difficile de préciser exactement la date du début de l'essaimage. D'après les constatations extérieures, l'essaimage est en fonction de la flore mellifère, elle-même conditionnée par l'avancement de la végétation au printemps. L'expérimentation permet toutefois de fixer une date approximative. Il débute mi-avril dans le sud-est, début mai dans le sud-ouest, mi-mai dans le centre, le nord, l'est, etc. Plus tard encore dans les régions d'altitude.

40 - Date pour la pose des pièges : il faut poser les pièges une quinzaine de jours avant le début de l'essaimage. Donc ce sera début avril pour le sud-est, 20 avril pour le sud-ouest et début mai pour une grande partie de la France.

Pour les débutants, placez-les assez tôt, comme cela, bien que l'essaimage soit précoce, vous serez sûr de les avoir placés à temps.

C'est vers l'époque de l'essaimage, lors de leurs sorties aux champs, mues par un instinct de sécurité et de future conservation, que certaines butineuses investigatrices - les repéreuses - repèrent des abris attrayants - les pièges - et dans leur mémoire topographique les conservent jusqu'au jour de l'essaimage. C'est ainsi que les pièges seront minutieusement inspectés s'ils sont placés à temps.

### **VIII – Visites**

41 - La fréquence des visites s'impose pour plusieurs raisons énumérées tout au long de cette étude. On pourra visiter les pièges tous les jours si le piégeur en a le temps mais généralement tous les 2 à 3 jours en période de pleine activité des abeilles, 4 à 5 jours si le temps est moins favorable.

42 - But des visites : les pièges ne demandent pas une surveillance assidue, mais des visites effectuées régulièrement pour plusieurs raisons que je vais étudier ci-après.

43 - Stabilité du piège : s'assurer que le piège est toujours bien en place car les forts coups de vent peuvent le déplacer ou le faire tomber à terre, lorsque celui-ci avait été mal fixé. Mais quelle que soit sa position, un piège ayant déjà reçu la visite de nombreuses repéreuses ne doit pas être déplacé à la légère, sinon les repéreuses l'abandonnent immédiatement. Il convient de signaler que les abeilles découvrent les déplacements insignifiants grâce à leur exercice chorégraphique.

44 - Constater la présence de repéreuses : les repéreuses sont des abeilles qui, attirées par les effluves se dégageant du piège, volent en tourbillonnant autour, rentrent dans celui-ci pour le nettoyer, lorsqu'elles pensent l'élire comme leur futur logis. Leur vol pendant leurs entrées et sorties peut se confondre avec celui d'un essaim de pollen, alors que celles d'un essaim en rapportent. Leur nombre est aussi moins important.

45 - Constater la prise d'un essaim :

- De jour on est averti par l'allée et venue des abeilles qu'il ne faut pas confondre avec les repéreuses qui peuvent tromper le débutant non averti. Un indice ne laissant aucun doute entre les deux hypothèses et prouvant que l'on est en présence d'un essaim, c'est la rentrée d'abeilles ayant des pelotes de pollen. Cet indice est sûr et très visible lorsque les abeilles travaillent au dehors.
- De nuit et lorsque les abeilles ne sortent pas : on porte l'oreille près du piège et après avoir donné un coup contre la paroi, il se fait un fort bourdonnement qui dure quelques secondes. La reine est là.

Dès que l'on aura constaté la prise d'un essaim, il faudra enlever le piège au plus tôt pour éviter aux butineuses de fixer en leur mémoire, cet emplacement. Sinon, après l'enlèvement du piège,

si celui-ci est transporté près de là, les butineuses reviendraient à leur ancien emplacement et seraient perdues.

46 - Renouveler le parfum : un parfum ne peut agir indéfiniment, exposé à l'air, à la chaleur et à la lumière, lentement il s'exhale, s'épuise et perd son pouvoir attractif. Il faut donc renouveler le produit odoriférant tous les 4 à 5 jours suivant le produit utilisé.

47 - Relever la présence d'anomalies :

- Essaims pendus sous les pièges : il arrive assez fréquemment de rencontrer des essaims pendus sous les pièges où ils commencent à construire. Seules des visites fréquentes permettront de remédier sans retard à cette " anomalie ". Il ne restera qu'à enrucher l'essaim dans une ruche comme pour un essaim accroché à une branche.

48 - Essaim désertant le piège :

- il arrive aussi que des essaims bien installés dans les pièges et ayant couvain et miel désertent leur habitation. Les raisons en sont multiples.
- On peut empêcher la désertion de se produire en faisant des visites fréquentes et en transvasant de suite dans les conditions données plus loin.

### ***IX - Enlèvement et transport des pièges habités***

49 - L'enlèvement des pièges habités doit se faire dès que l'on a constaté la prise d'un essaim, pour plusieurs raisons énoncées dans cette étude. Pendant cette opération, deux facteurs doivent attirer l'attention du piègeur : la fragilité des pièges et leur poids.

50 - Fragilité : tout piège habité doit être considéré comme fragile. Eviter surtout les coups ou chocs brusques. Les nouvelles bâtisses de cire blanche risquent de se briser facilement ; pour éviter aux abeilles de trop s'exciter, ce qui est contraire au naturel de celles-ci.

51 - Poids : Il faut penser que si les visites ne sont pas très fréquentes, le piège contient les nouveaux rayons avec le miel et le couvain, ce qui les rend très lourds. Il ne faudra pas se laisser surprendre par leur poids.

52 - Jointures : Avant d'enlever le piège, vérifier les jointures qui, même si l'on a eu la précaution de les obstruer avec de la cire fondue, risquent, en étant restées aux intempéries, de se déformer légèrement, provoquant des orifices favorables à la sortie d'abeilles. On sait que la sortie d'abeilles est assez désagréable.

53 - Entrée : elle sera fermée en poussant la glissière, si les pièges sont dotés de fermeture à glissière, sinon elle le sera à l'aide d'une bande de grille fine, fixée à l'aide de punaises. Vérifier que les abeilles ne sortent pas. Ce dispositif permet aux abeilles de respirer, à l'atmosphère intérieure des pièges de ne pas s'échauffer et de se renouveler lorsque les abeilles doivent rester claustrées plusieurs heures. On évitera ainsi l'étouffement partiel ou total de la colonie.

54 - Transport des pièges habités : pour le novice, il pourra sembler drôle, à première vue que ce transport se fasse, généralement de nuit à cette époque où les abeilles sortent tôt le matin et tard le soir. Il pourra se faire, si pour raison de mauvais temps, les abeilles ne sortent pas, car toute abeille sortie est perdue. Eviter le soir d'une journée où la miellée a été abondante.

55 - Quel que soit le moyen de transport utilisé, prévoir sur le plancher du véhicule sur lequel les pièges seront transportés, un lit de paille, mousse, paillasons, etc... de manière à amortir les chocs possibles. Pour cela disposer les pièges les uns contre les autres sur une seule couche. Il va sans dire que le transport se fera à faible allure.

56 - Distance : Lorsque le piège est occupé depuis un certain temps, penser, lors de l'enlèvement, de le transporter à une distance suffisante pour éviter le retour des butineuses à leur ancien emplacement car elles seraient perdues. Cette distance sera au minimum de 3 km.

### *X - Transvasement des essaims pièges*

57 - Ruchettes : le transvasement est des plus simple ; il suffit de mettre les cadres contenus dans la ruchette, recouverts de leurs abeilles, dans une ruche ordinaire préparée d'avance. En retirant doucement les cadres qui seront déjà plus ou moins construits, on emmènera avec, une grande partie de l'essaim. Les abeilles restant dans la ruchette seront balayées sur la ruche ou poussées à la fumée.

La ruchette ainsi libérée et après avoir reçu de nouveaux cadres de cire gaufrée ou vides, dont deux de cire noire, sera remise aussitôt à son ancien emplacement.

58 - Corps : Lorsque le piège est un corps de ruche et que l'on veut y laisser les abeilles, il n'y aura aucun transvasement. Seuls, les cadres vides et de cire gaufrée seront remplacés, dans la mesure du possible, par des cadres construits.

59 - Conduite des essaims nouvellement transvasés : pour assurer un bon et rapide démarrage, indispensable aux jeunes essaims, certaines précautions sont à prendre pour qu'ils puissent : construire un nombre assez important de rayons pour loger le couvain abondant, le miel et le pollen pour l'hivernage. Ainsi, l'on aura une colonie forte et bien approvisionnée à l'entrée de l'hiver.

60 - Cadres : lors du transvasement, remplir la nouvelle ruche, si possible avec des cadres déjà construits, sinon, avec des cadres de cire gaufrée, pour permettre à l'essaim de construire vite ses fondations. On sait aussi combien coûte aux abeilles la production de quantité importante de cire.

61 - Nourrissement : lorsque le piègeur est déjà possesseur de ruches à cadres, il agira prudemment en donnant à chaque ruchée, deux cadres de provisions ; miel et pollen. Pour le piègeur ne disposant pas de cadres de miel, il pourra nourrir les essaims au sirop de sucre, à 50 %.

Cette dotation est indispensable si les abeilles ne peuvent butiner au dehors, mais n'est pas superflue même s'il y a miellée ; les essaims s'en trouveront toujours bien.

62 - Renforcement : en supposant toujours que le piègeur possède déjà des abeilles, il pourra mettre la nouvelle ruche à la place d'une très forte ruche de son rucher. Les butineuses qui seront au dehors lors de l'opération, viendront renforcer la population de l'essaim.

Il peut aussi renforcer la nouvelle ruche par apports de deux cadres de couvain operculé. D'autre part, le couvain non operculé a le pouvoir de retenir dans la ruche les essaims qui seraient tentés de désertir leur nouvelle ruche, après le transvasement. Pour se mettre en garde de la désertion,

toujours possible, on renforcera la nouvelle ruchée avec un cadre de couvain operculé et un de couvain ouvert.

Néanmoins, lorsque le piégeur en aura la possibilité, il pourra utiliser les deux modes de renforcement ensemble.



### ***XI - Enlèvement et nettoyage des pièges vides***

63 - Pour l'enlèvement des pièges vides, aucune des précautions énoncées pour les pièges habités, n'est à prendre. Toutefois, un certain ménagement doit leur être apporté, leurs parois de faible épaisseur étant tout de même facilement détériorables ainsi que les cadres de cire noire ayant servi à l'amorçage.

64 - Epoque : les pièges vides, une fois l'essaimage terminé ne doivent pas rester indéfiniment sur leurs emplacements. On voit beaucoup trop de piégeurs laisser leurs pièges sur leurs emplacements pendant l'hiver. Ils se contentent l'année suivante de les nettoyer sommairement ; en opérant ainsi, leur chance de capture, avec des pièges ainsi traités, se trouve de ce fait très affaiblie. Mais, certaines années, intervient une période pluvieuse de plusieurs jours, voire deux semaines, vers la fin de la période de l'essaimage. Dans ce cas, attendre que le beau temps revienne pour enlever les pièges vides. On a vu, ces années-là, l'essaimage reprendre avec la venue du beau temps, les essaims qui auraient dû partir pendant le mauvais temps, espérant la venue de beaux jours. L'essaimage durera quelques jours mais pourra être intense.

Pour cela, prendre ses précautions et enlever les pièges vides, une quinzaine de jours après la fin normale de l'essaimage, ainsi on se mettra en garde de l'essaimage tardif, tout en évitant les risques énoncés ci-après.

65 - Ennemis des pièges après l'essaimage : les parasites si différents l'un de l'autre, pouvant détériorer les pièges causent le même mal.

66 - Fausse-teigne : lorsque les pièges restent trop longtemps dans la nature, les papillons de la fausse teigne attirés par la vieille cire, mise pour l'amorçage, pondent sur celle-ci. On sait avec quelle rapidité la fausse-teigne se développe et détruit complètement les rayons ; après quoi une multitude de cocons se forment et s'incrustent dans les parois des pièges et les montants des cadres, d'où il sera difficile de les y déloger.

67 - Mulots : si l'on a pris les précautions énoncées au n° 25, nous n'avons pas à craindre l'invasion de ces rongeurs. Lorsqu'ils s'installent dans les pièges, ils y apportent de la mousse, des feuilles sèches, etc. qui retiennent l'humidité à l'intérieur du piège et lui donne une mauvaise

odeur qu'il sera difficile par la suite de faire disparaître. Ils s'attaquent à la cire et quelquefois aux cadres.

68 - Cire moisie : il peut se trouver, certaines années humides, que la cire noire des cadres ne soit pas attaquée par les parasites déjà vus, mais par des moisissures qui la rendront inutilisable pour l'année suivante. Les parois intérieures des pièges peuvent aussi se recouvrir de moisissures.

69 - Nettoyage : si les pièges sont enlevés comme il a été dit, leur nettoyage sera sommaire. Ouvrir les pièges, retirer les cadres de cire noire qui sont en bon état ; les remettre dans les ruches habitées pour la saison suivante, retirer les autres cadres.

Brosser l'intérieur des pièges, les refermer et les conserver dans un local sain et aéré sans trop les empiler les uns sur les autres.

70 - Lorsque le piège est occupé par les mulots, après avoir retiré les cadres, enlever tous les débris apportés par ceux-ci. Nettoyer le piège à fond, racler l'intérieur s'il le faut.

- Si la cire des cadres est trop endommagée ou moisie, elle passera à la fonte.
- S'ils sont trop attaqués, les détruire impitoyablement. Brosser énergiquement avec une brosse de fer, pour enlever tous les cocons incrustés dans le bois, les encoignures et feuillures. Laver le piège et passer l'intérieur à la flamme, lorsqu'il sera bien sec.
- Les pièges contenant des cadres moisies seront traités comme ceux attaqués par les mulots.

***J.B. Apiculteur (47)***